Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 022-212201578-20261007-2026_10_10_01-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR

Séance ordinaire du 7 octobre 2026

Date de convocation
29 septembre 2026

Date d'affichage
29 septembre 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Procurations :

L'an deux mille vingt-six, le sept octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LE MOUSTOIR, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : C. LE MOROUX, M. GALGUEN, C. LE BARON, E. LE BORGNE, C. LAGON, C. MAULE, M. GUÉGANOU, A. BOIS, B. JAN, K. TASSEL, J. PLASSART-TALLEC, M. GUILLEMOT, S. LE BORGNE, A.C ZUURBIER
Absents : I. DI MAGGIO
Secrétaire de séance : M. GUÉGANOU

N° 2026-10-10

Décision modificative N°3 – Budget Commune

Le maire informe l'assemblée qu'afin de procéder au paiement du désherbeur monobrosse il est nécessaire d'effectuer une décision modificative

Il est proposé au conseil d'effectuer la DM suivante :
Compte 2111-32 : -4.500€
Compte 2158-14 : +4.500€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité valide les décisions modificatives ci-dessus.

Le Maire,
C. LE MOROUX

MAIRIE DE LE MOUSTOIR 22340